

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 20 JUIN 2024**

DEL-2024-153

L'An deux mille vingt-quatre, le 20 juin, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 13/06/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, MARIAS, PAULY, PELLARIN,
PEUGNIEZ.

Suppléants : MM. GAILLARD, PASQUIER.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, GYSELINCK, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, DEAGE.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, CHARBONNIER, DUGAVE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes MAYORAZ, WENDLING,
MM. BOUCHET, GENOUD, GEORGES.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mmes AUDETTE, PARIS,
MM. BUFFLIER, BURNET, MARTIN-COCHER, VILLARD.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS,
BOUVARD C, BOUVARD M, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE,
CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DAVIET, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUNAND, EVERAERE,
FOURNET, FROSSARD, GAUDIN, GILBERT, GILET, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE,
HACQUIN, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY,
LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PENHOÛËT, PEROU, PERRET, PERRISSIN-
FABERT, PERY, ROLLIN, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, TOURNIER, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, ECLARD, GIZARD, JAILLET,
MM. CHALLEAT, CHEVALLOT, DUPERTHUY, GIRARD, GRANGE, LOUVEAU, RACAT, SOULAS : du
SYANE.

Membres en exercice :	105
Présents :	40
Membres habilités à prendre part au vote :	105
Votants :	40
Représentés par mandat :	6

Objet : BUDGET ANNEXE « TRES HAUT DEBIT » - BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2024

Rapport présenté par M. David RATSIMBA

Le Président rappelle que le Budget Primitif (BP) du Budget Annexe « Très Haut Débit » a été voté le 25 janvier 2024, avec une reprise anticipée des résultats 2023.

Le Budget Supplémentaire (BS) a vocation à reprendre les résultats définitifs constatés au Compte Administratif 2023, et le cas échéant, à corriger les inscriptions de crédits initiales.

Pour rappel, au Compte Administratif 2023, la section d'investissement a dégagé un résultat de 2.433.340,65 € repris au 001. La section d'exploitation a elle dégagé un résultat de 7.663.406,24 € conservés en section d'exploitation (002).

En fonctionnement, des dépenses imprévues enregistrées depuis le début de l'année dépassent les crédits inscrits aux chapitre 011 et 67 (utilisation de fourreaux Orange et facture de régularisation de BLO). Celles-ci sont compensées par des recettes également imprévues constituées par des facturations BLO (utilisation d'infrastructures d'Orange) et des pénalités appliquées à Altitude Infrastructure.

En investissement, la correction du montant du résultat repris est neutralisée par une diminution du montant des subventions reçues pour un montant de 178.716 €.

En synthèse, le budget supplémentaire s'établit ainsi :

Exploitation : **1.572.935 €**, Investissement : **0 €**

		Exploitation		
		Voté BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
Dépenses	011 - Charges à caractère général	2.637.580	600.000	3.237.580
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	1.748.385		1.748.385
	66 - Charges financières	1.822.000	100.000	1.922.000
	67 - Charges exceptionnelles	50.000	872.935	922.935
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5.049.000		5.049.000
	023 - Virement à la section d'investissement	11.723.632		11.723.632
Total Dépenses		23.030.597	1.572.935	24.603.532
Recettes	002 - Résultat d'exploitation reporté	8.540.472	-877.065	7.663.406
	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de	8.568.594	1.400.000	9.968.594
	74 - Subventions d'exploitation	0	150.000	150.000
	75 - Autres produits de gestion courante	1.580.410		1.580.410
	77 - Produits exceptionnels	200.000	900.000	1.100.000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4.141.122		4.141.122
Total Recettes		23.030.597	1.572.935	24.603.532
Investissement				

		Voté BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
Dépenses	16 - Emprunts et dettes assimilées	6.100.000		6.100.000
	23 - Immobilisations en cours	24.358.046		24.358.046
	27 - Autres immobilisations financières	535.491		535.491
	041 - Opérations patrimoniales	10.000.000		10.000.000
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4.141.122		4.141.122
Total Dépenses		45.134.659		45.134.659

Recettes	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	2.254.624	178.716	2.433.341
	13 - Subventions d'investissement	7.750.074	-178.716	7.571.358
	16 - Emprunts et dettes assimilées	8.357.328		8.357.328
	041 - Opérations patrimoniales	10.000.000		10.000.000
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5.049.000		5.049.000
	023 - Virement de la section d'exploitation	11.723.632		11.723.632
Total Recettes		45.134.659	0	45.134.659

▪ **Synthèse**

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses et recettes	1.572.935,00	0,00	1.572.935,00

Les membres du Comité syndical sont invités :

1. à approuver le Budget Supplémentaire du Budget Annexe « Très Haut Débit » de l'exercice 2024 présenté par le Président.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES À NUMÉRIQUE